

BULLETIN MUNICIPAL

# Le P'tit Montignais

N° 72

Octobre 2019



Mairie  
Montigny la Resle



**MAIRIE** : 7, Place de l'église  
Tél. 03 86 41 82 21 • Fax 03 86 41 19 58  
mairie-montigny-la-resle@wanadoo.fr  
[www.mairie-montigny-la-resle-89.fr](http://www.mairie-montigny-la-resle-89.fr)  
 [montignylaresleanimations](https://www.facebook.com/montignylaresleanimations)

**OUVERTURE** :  
Lundi et Vendredi de 16h à 17h30  
Mardi et Jeudi de 16h à 18h  
Samedi de 9h à 12h

## Le Mot du Maire

**"Regroupement Pédagogique  
Intercommunal"**

Un autre enjeu crucial pour l'avenir de notre commune est le devenir de notre R.P.I. de Montigny la Resle/ Villeneuve St Salves.

Nous croyons fermement que cela passera par la mise en place d'un bâtiment nouveau et le renforcement d'une troisième commune nous apparaît indispensable.

Ceci doit être réalisé avec la plus grande transparence et aux bénéfices de tous.

Nous subissons de forte pression voir une forme d'ultimatum pour créer une Commune nouvelle, condition obligatoire pour créer ce R.P.I.

Après avoir fait plusieurs recherches et pris conseil auprès de personnes hautement qualifiées et totalement indépendantes à notre Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, il serait une erreur de tenter un regroupement de moins de 5 000 habitants, d'une part.

D'autre part, il convient de s'y préparer avec réflexion et non dans la précipitation.

De plus les regroupements dans un premier temps ont un coût non négligeable, il faut donc une association de communes avec quelques réserves budgétaires.



Mettons nos communes en ordre de marche, préparons le projet du RPI mais ne grillons pas les étapes.

C'est dans cet esprit que nous maintenons notre engagement pour le développement de notre village malgré des perspectives assez difficiles notamment d'un point de vue financier.

La crise accélère la prise de conscience budgétaire des collectivités territoriales et nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses et cela dans un esprit de justice.

Suite aux contacts avec les délégués des Parents d'élèves en fin d'année 2018, en ce qui concerne notre RPI, ceux-ci s'en prennent sur ma personne en m'accusant de la baisse des élèves et d'une future fermeture !"

Nous approchons du terme de notre mandat et vos élus ont rempli la mission qui leur avait été confiée.

Aucun engagement ne sera pris en 2020, pouvant impacter les choix de la nouvelle équipe municipale.

Il ne faut pas oublier qu'un engagement d'élus s'accompagne d'une grande motivation et de sacrifices personnels.

Le Maire  
*Chantal Beaufile*

## Élections Municipales les 15 et 22 mars 2020

- Les candidats auront jusqu'au 27 février 2020 pour déposer leurs candidatures en Préfecture.
- Les citoyens auront, quant à eux, jusqu'au 7 février 2020 pour s'inscrire sur les listes électorales.

## La fibre à Montigny-la-Resle

**Les travaux avancent bien, La fibre sera opérationnelle à Montigny au 2<sup>ème</sup> semestre 2020.**

Qu'est-ce que la fibre optique et comment ça marche ?

Pour donner une rapide définition de la fibre optique, on peut dire qu'il s'agit d'un petit fil en verre ou en plastique extrêmement fin. Ce petit fil est conducteur et permet aussi bien la transmission de données que de lumière. Comparé aux câbles coaxiaux, la fibre permet un débit d'informations bien plus important. Elle peut également servir de support à des réseaux large bande ; ce qui permet de faire transiter des services de téléphonie, de visio ou de données informatiques.

Une fibre optique est un long fil flexible en verre ultra pur ou en plastique. Les fibres optiques sont conçues grâce à une préforme en



silice (un composé chimique) chauffée à près de 2000 degrés. La préforme est étirée, constamment surveillée par un micromètre laser qui assure que son diamètre soit parfaitement uniforme du début à la fin de la conception de la fibre.

Pour que les fibres optiques puissent transmettre des données sur de longues distances, elles doivent

## État Civil

### Naissance 2018 "7<sup>ème</sup> naissance"

Elya, Sandrine, Chantal MORIN  
née le 30 / 11 / 2018 à Auxerre

### Décès 2018

Helyett FINOT-MOREAU  
décédée le 28 / 12 / 2018 à Ligny-le-Châtel

### Naissances 2019

Marin THIESSON  
né le 31 / 01 / 2019 à Auxerre

Edhen, Marc, Alain LECOURT  
né le 21 / 02 / 2019 à Auxerre

Pierre, Michel, Luis OLIVIER  
né le 27 / 04 / 2019 à Auxerre

Léa, Pauline, Julie OGIER HOCQUET  
née le 27 / 04 / 2019 à Auxerre

Eleana, Francette, Catherine CHARDON  
née le 19 / 07 / 2019 à Auxerre

Tim ADER  
né le 20 / 09 / 2019 à Auxerre

### Mariage 2019 sur la commune

Axel DELONG et Angélique GUITTON  
le 07 / 09 / 2019

### Décès 2019

Françoise LE MEUR - MAUDHUI  
décédée le 03 / 05 / 2019 à Fontainebleau (77)

Jacqueline LOBJOIS - THEROULDE  
décédée le 31 / 08 / 2019 à Auxerre

Marcel MEUNIER  
décédé le 02 / 09 / 2019 à Auxerre

Georges RENAUD - Cimetièrre de Chichery (89)  
Maire de Montigny la Resle de 1974 à 1977,  
décédé le 20 / 09 / 2019 à 103 ans, à l'EHPAD  
Maison du Pays de S<sup>t</sup>-Romain-de-Benet (17)

## Stockage remblais

Pour information, lors des travaux de la RN6 dans le village la commune a négocié une partie des déblais routiers afin de disposer de matériaux pour l'entretien des chemins communaux. Ceux-ci ne sont donc pas disponibles à tout un chacun, et ne pourraient être accordés que sous conditions et avec l'accord express de la commune.

être fortement réfléchissantes. Avant d'être embobinées, les fibres de verre sont enduites de résines protectrices et chauffées aux ultraviolets. Cette couche protège de l'humidité car la fibre se fragilise à son contact. Cet amortisseur crée un effet miroir avec la fibre.

Philippe LAVANDIER  
et Jean-Luc VARLET, adjoints

# Cela s'est passé cette année

## Assainissement

La gestion de l'assainissement de notre village va évoluer dès le début de l'année 2019. En effet la législation oblige les communautés d'agglomération à prendre la compétence assainissement. Celle-ci avait déjà la compétence concernant l'assainissement individuel, et la Communauté de l'auxerrois avait opté pour prendre cette compétence au strict minimum, c'est à dire le contrôle et les vérifications. Dans la refonte globale, il pourrait être envisager de compléter ces compétences par les notions de réalisation, réhabilitation et entretien, ce qui permettrait de retrouver une certaine équité dans le service rendu.

Le transfert de l'assainissement collectif et pluvial s'avère très complexe car les modes de gestions et l'état des lieux et les bilans comptables sont éminemment variables d'une commune à l'autre. Certaines ont des budgets non équilibrés, des assainissements non conformes, à refaire en totalité, voir inexistant, il va falloir fondre tout cela dans un même moule.

Nous avons la chance d'avoir un assainissement performant et un équilibre budgétaire en excédent. Pour le moins, dans un premier temps ce transfert ne devrait pas affecté sensiblement notre prix de l'eau, et nos excédents seraient reversés sur le budget général de la commune.

Pour ce faire, la communauté de commune nous a sollicité pour obtenir notre bilan comptable, (en investissement et fonctionnement) notre actif matériel, (station d'épuration, réseau d'assainissement et pluvial). A ce jour, 4 sociétés fermières ont été consultées et ont visité notre site. Celles-ci répondront donc un appel d'offre pour ce marché. C'est le résultat de l'ensemble de ces consultations qui déterminera au final la valeur du coût du m<sup>3</sup> assaini appliqué sur le prix de l'eau de l'auxerrois.



Philippe LAVANDIER



## Garçon la Note

Samedi 6 Juillet 2019

Soirée Garçon la note au Soleil d'Or avec le groupe Shenmen (Groupe Pop Rock).



## La fête des voisins

En ce Dimanche 1<sup>er</sup> Septembre le temps était au beau fixe Rue du Fouillat pour le traditionnel repas des Voisins qui était organisé cette année par Chantal & Olivier au fond du jardin. Pas dans une cabane comme dirait Francis CABREL mais sous de bien agréables barnum. Celui-ci s'est soldé comme à l'accoutumée par une partie de pétanque une fois de plus mémorable. Vivement l'année prochaine.



## Le recensement

Instauré en France depuis le 16<sup>e</sup> siècle, il avait essentiellement pour but de recenser la population pour la conscription militaire et la collecte des impôts. Grâce au travail en ligne effectué par les archives départementales, on peut

accéder à la lecture des registres à partir de 1836.

Pour information, notre commune comptait 664 habitants à cette époque. Aujourd'hui, le recensement permet d'établir des statistiques économiques d'après l'évolution des territoires, tous les 5 ans, pour les petites communes.

C'est ainsi, qu'en janvier et février dernier, nos deux agents recenseurs, M<sup>mes</sup> Besançon et Geffroy ont visité tous les foyers de notre commune pour collecter les informations auprès des ménages. Il est à noter que depuis cette année, il était possible de se faire recenser en ligne via le site gouvernemental.

## CATASTROPHE NATURELLE - Mail du 24/06/2019 de la Préfecture de l'Yonne

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que **votre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols** (voir date dans l'arrêté ci-joint) par arrêté interministériel du 21 mai 2019 paru au journal officiel le 22 juin 2019.

**Arrêté du 21 mai 2019 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**

NOR: INTE1914147A

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/5/21/INTE1914147A/jo/texte>

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 septembre 2018

Communes d'Auxerre (1), Bussy-le-Repos (1), Champigny (1), Charny Orée de Pulsaye (1), Chassy (1), Clérimois (Les) (1), Hauterive (1), Jaulges (1), Lalande (1), Levis (1), Lindry (1), Merry-Sec (1), **Montigny-la-Resle (1)**, Moulins-sur-Ouanne (1), Parly (1), Paron (1), Percey (1), Poilly-sur-Serein (1), Poilly-sur-Tholon (1), Saint-Florentin (1), Saint-Martin-d'Ordon (1), Saint-Valérien (1), Sommeçaise (1), Vergigny (1), Villefargeau (1), Villethierry (1), Villiers-Vineux (1).

# Commémoration du 11 novembre 2018

- Lecture du message de Monsieur le Président de la République concernant le centenaire de l'Armistice de 1918.
- M<sup>me</sup> le Maire a fait hommage à ceux qui nous ont défendu en 14-18, en lisant chaque nom de nos administrés disparus et hommage à ceux qui nous défendent actuellement morts pour la FRANCE en 2018.

## Message du Président de la République à l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918

Un siècle.

Un siècle que l'Armistice du 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de la Première Guerre mondiale.

A cet affrontement interminable nation contre nation, peuple contre peuple. Avec ses tranchées pleines de boue, de sang et de larmes. Ses orages de feu et d'acier qui grondaient par tous les temps et déchiraient les ciels les plus calmes. Ses champs de bataille éventrés et la mort, omniprésente.

Le 11 novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'Armistice a été signée à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille.

Enfin, après quatre interminables années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les armes se taisent sur le front occidental.

Enfin, le vacarme funeste des canons laisse la place à la clameur allègre qui s'élève de volées de cloches en sonneries de clairons, d'esplanades de grandes villes en place de villages.

Partout, on célèbre alors avec fierté la victoire de la France et des alliés. Nos poilus ne se sont pas battus pour rien ; ils ne sont pas morts en vain : la patrie est sauvée, la paix, enfin, va revenir !

Mais partout, aussi, on constate le gâchis et on éprouve d'autant plus le deuil : là, un fils pleure son père ; ici, un père pleure son fils ; là, comme ailleurs, une veuve pleure son mari. Et partout on voit défiler des cortèges de mutilés et de gueules cassées.

Françaises, Français, dans chacune de nos villes et dans chacun de nos villages, Françaises et Français de toutes générations et de tous horizons, nous voilà rassemblés en ce 11 novembre.

Pour commémorer la Victoire. Mais aussi pour célébrer la Paix.

Nous sommes réunis dans nos communes, devants nos monuments aux morts, pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont défendu hier mais aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie.

Nous nous souvenons de nos poilus, morts pour la France. De nos civils, dont beaucoup ont aussi perdu la vie. De nos soldats marqués à jamais dans leur chair et dans leur esprit. De nos villages détruits, de nos villes dévastées.

Nous nous souvenons aussi de la souffrance et de l'honneur de tous ceux qui ont quitté leur terre et sont venus d'Afrique, du Pacifique et d'Amérique sur ce sol de France qu'ils n'avaient jamais vu et qu'ils ont pourtant vaillamment défendu.

Nous nous souvenons de la souffrance et de l'honneur des dix millions de combattants de tous les pays qui ont été envoyés dans ces combats terribles.

Françaises, Français, nous sommes aussi unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition.

Car le siècle qui nous sépare des terribles sacrifices des femmes et des hommes de 14-18 nous a appris la grande précarité de la Paix.

Nous savons avec quelle force, les nationalismes, les totalitarismes, peuvent emporter les démocraties et mettre en péril l'idée même de civilisation.

Nous savons avec quelle célérité l'ordre multilatéral peut soudain s'écrouler.

Nous savons que l'Europe unie, forgée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne, est un bien plus fragile que jamais.

Vigilance ! Tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre.

Ainsi serons-nous dignes de la mémoire de celles et ceux qui, il y a un siècle, sont tombés. Ainsi serons-nous dignes du sacrifice de celles et ceux qui, aujourd'hui, font que nous nous tenons là, unis, en peuple libre.

Vive l'Europe en paix !

Vive la République !

Et vive la France !



# Commémoration du 8 mai 2019



C'est par un temps maussade que nous nous sommes réunis à 11h30 au monument aux morts, en présence de M<sup>me</sup> le Maire, nos sapeurs pompiers, les membres du conseil municipal et nos administrés pour honorer les soldats tombés au combat lors de la seconde guerre mondiale.

S'en est suivi un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle Gratto où nous étions bien contents de se mettre à l'abri.

Rendez-vous est pris pour la célébration du 11 novembre en espérant que le temps soit moins capricieux et que les enfants des écoles puissent être présents.



## Actualité des Ecoles et Centre de Loisirs

### Les effectifs des écoles

Il y a 16 élèves en TPS, PS, MS répartis de la manière suivante : 2 TPS, 8 PS et 6 MS.

Il y a 19 élèves en GS, CP, CE1, CE2 répartis de la manière suivante : 7 GS (nous avons eu un départ la veille de la rentrée), 5 CP, 7 CE1 et 0 CE2.

Nous devrions accueillir 3 ou 4 TPS en janvier.

Pour l'école de Villeneuve St Salves, il y a 9 CM1 et 13 CM2.



à gauche : Marine PAULIN "primaire"  
à droite : Anne-Sophie BARRIAT "maternelle"



à gauche : Arnaud CLAVIER "jeudi et vendredi"  
à droite : Alexia GAUTHIER "lundi et mardi"

# Centre de loisirs " Les Petits Montignais "

Début septembre, revient la rentrée de la garderie et de la cantine pour les enfants et leurs animateurs.

Tous ont été très contents de se retrouver pour se raconter vacances d'été.

Notre effectif de cantine cette année se compose de 44 enfants :

- 16 enfants de la maternel (3 autres arriveront en janvier) pour l'école

- 28 enfants du primaire.

Pour la garderie du matin et du soir, nous avons exactement le même nombre

d'enfants inscrits mais notre effectif journalier est d'environ 19 le matin et 20 le soir.

Nous avons profité de cet été pour faire une salle de jeux uniquement pour les enfants de maternelle et 1 salle pour les enfants du CP au CM2, avec pour chacune des jouets et des jeux adaptés à leur âge ainsi que 2 ordinateurs et nous avons accès, cette année à la salle de motricité afin d'organiser tous ensemble des animations.



## Remise de diplômes et dictionnaires

Le jeudi 27 juin, M. Mion, maire de Villeneuve St Salves et M<sup>me</sup> Lopes, adjointe à Montigny remettent aux 13 enfants du CM2 de ces deux communes, un dictionnaire français/anglais et un diplôme clôturant leurs années d'étude en primaire.

Leur professeur, M. Clavier, les remercie chaleureusement pour leur implication tout au long des 2 années passées ensemble et les encourage pour leur prochaine rentrée scolaire au collège.

Cette petite cérémonie, sonnant déjà la fin de l'année scolaire, s'achève par le verre de l'amitié et quelques friandises servies par les enfants joyeux.

**VILLENEUVE-SAINT-SALVES**

### À la rentrée, ils seront collégiens

Extrait de l'Y. R.



**CADEAU.** Les élèves de CM2 du regroupement pédagogique Montigny-Villeneuve, qui fréquentaient la classe d'Arnaud Clavier, ont été mis à l'honneur. Mélisey Carré, Chloé Chapeyroux, Yazid Darif, Côme et Mayeul De Coster, Enzo Dias, Clarendes Domatti, Inès El Hadeff, Hayati Kedziora, Antonin Mary, Paul Michelet, Maxence Prevost-Leclerc et Ethan Saintrapt ont reçu leur diplôme de fin de 3<sup>e</sup> cycle.

## Kermesse des écoles

La kermesse des écoles a eu lieu le vendredi 07 juin 2019

Malgré un avis de tempête et un temps maussade, les enfants ont pu chanter, et danser pour leurs parents avant de profiter

des jeux et autres tombolas. Le tout dans la joie et la bonne humeur.

Ce fut également un moment particulier car il s'agissait de la dernière kermesse pour nos deux maîtresses,

Adeline et Audrey.

A la rentrée une nouvelle équipe pédagogique prendra le relais pour une nouvelle kermesse toujours attendue des enfants.



**MONÉTEAU - VILLENEUVE-SAINT-SALVES (RPI MONTIGNY/VILLENEUVE)**

### Un départ en classe de neige

Extrait de l'Y. R.



**MORZINE.** Lundi 8 heures : départ en classe de neige pour les 20 élèves de CM2 du groupe scolaire La Commanderie avec leur directrice, Anne-Catherine Blot. Auparavant, le bus avait embarqué les 23 élèves de CM2 de Villeneuve Saint-Salves et leur professeur des écoles, Arnaud Clavier.

Destination Morzine. Activité scolaire, mais aussi de nombreuses heures de ski, visite d'une fromagerie, découverte du milieu naturel de Haute-Savoie... et pour nombre de ces enfants, l'apprentissage de la vie en collectivité, loin de chez eux. ■

# Manifestations culturelles

## Musica

**Le festival Musica Montigny a tenu ses promesses le Samedi 8 juin 2019**

La troisième édition de Musica Montigny s'est achevée tard dans la nuit de samedi à dimanche. Les quatre groupes au programme ont, sans surprise, enchanté le public.

Ce n'est que sur les coups de 3 heures du matin, dimanche, que les derniers « mordus » de rock ont quitté le stade Jean-Combard, après le dernier morceau du groupe Canyon qui, succédant à Jeff'K, Ellipsis et Soul Air, avait enflammé à son tour les spectateurs conquis de Musica Montigny.

Un final en apothéose, marqué par des interprétations de qualité qui ont permis de découvrir ou de redécouvrir ces groupes icaunais ou régionaux

bourrés de talent, passionnés, heureux de faire plaisir au public sous le charme, avec, selon les musiciens, des reprises soul et funk, du soft rock, de la pop anglaise ou des reprises rock. Dans cette ambiance conviviale, on a évidemment esquissé quelques pas de danse, on a repris quelques refrains en chœur, on a fredonné quelques airs, on a surtout partagé un grand moment de détente entre amis ou en famille.

L'embrassement du feu de Saint-Jean et le feu d'artifice surprise n'ont fait qu'intensifier cette atmosphère festive... Après la réussite de ce troisième festival, le public attend avec impatience une prochaine édition !



## Concours de pétanque

L'équipe de la commission des fêtes se retrouve le samedi 6 juillet pour une après midi pétanque.

C'est sous un chaud soleil d'été

que 26 équipes s'affrontent dans une ambiance amicale et passionnée, bien contentes de retrouver un peu de réconfort à la buvette.

C'est aux alentours de 19h que M<sup>me</sup> le maire remet les prix aux vainqueurs suivi d'une collation offerte par la municipalité.



### ■ MONTIGNY-LA-RESLE

## Un concours de pétanque très disputé

Bien que très disputé, c'est dans une très bonne ambiance et avec beaucoup de fair-play que s'est déroulé le concours de pétanque organisé par la commission fêtes et cérémonies du conseil municipal, au stade Jean Combard.

Malgré la chaleur étouffante, 24 doublettes étaient en présence et parmi les joueurs, féminines et jeunes n'étaient pas les moins appliqués.



**FÉMININES.** Au cours du concours, les féminines ont brillé.

D'ailleurs, le classement final est là pour le démontrer. Au terme de la compétition, Anna Millot de Rouvray et Roland Pinard d'Héry se sont adjugé le concours. Ils ont devancé Mateo et Franck Lepen de Montigny.

La doublette Emmanuel Renard et Jean-Luc Prudhomme de Tonnerre prennent la 3<sup>e</sup> place. La remise des récompenses a été suivie d'un verre de l'amitié offert par les organisateurs. ■

Extrait de l'Y. R.



# La Gendarmerie

"La commune de MONTIGNY-LA-RESLE dépend de la Brigade de Proximité de LIGNY LE CHATEL, une des trois composantes de la Communauté de Brigades (COB) de SEIGNE-LAY. Les deux autres entités étant la Brigade de Proximité de CHABLIS et la Brigade de Proximité de SEIGNELAY.



A ce titre, lorsque vous sollicitez la gendarmerie, vous pouvez voir intervenir des équipages de chacune des trois brigades citées, cela dépendra principalement de la répartition des différentes astreintes au moment où vous appelez. Néanmoins, pour les urgences, il vous suffit d'appeler le 17, pour être mis en relation avec un gendarme 24h/24 et 7j/7.

Pour tout renseignement ou pour les prises de rendez-vous, je vous invite à contacter la brigade de LIGNY LE CHATEL au 03 86 47 40 17, ou à venir nous rencontrer les mardis et jeudis matins entre 8 heures et midi.

En dehors des heures d'ouverture de la brigade, vous pouvez vous rendre à la BP CHABLIS ouverte le lundi après-midi de 14 heures à 19 heures, et les mercredis et vendredis matin de 8 heures à midi. Enfin, la brigade de SEIGNELAY est ouverte tous les jours de 8 heures à midi et de 14 heures à 19 heures et les dimanche et jours fériés de 9 heures à midi et de 15 heures à 18 heures. Une permanence téléphonique y est assurée sur ces horaires au 03 86 47 70 17.

Tout au long de l'année, la gendarmerie nationale peut être amenée à intervenir de manière diverse sur votre commune. Nous nous déplaçons sur MONTIGNY-LA-RESLE, ainsi que sur les 32 autres communes qui dépendent de la COB de SEIGNELAY, lors d'interventions très variées comme par exemple des différends familiaux, des tapages, des cambriolages, ou encore des accidents de la circulation, nombreux sur l'axe N 77.

Concernant les comportements routiers inappropriés sur la nationale 77, nos services ont mis en place à de nombreuses reprises des postes de contrôle vitesse, qui ont permis de verbaliser un grand nombre de contrevenants, dont certains à des

vitesse relevées largement supérieures aux vitesses limites.

Pour finir, sachez que le dispositif "Opération Tranquillité Vacances" reste actif toute l'année, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez partir en vacances l'esprit tranquille, grâce à cet outil, nous serons avertis de votre absence dès votre départ, et nos patrouilles passeront à des horaires variés (y compris la nuit) au niveau de votre domicile afin de contrôler l'intégrité des accès et de dissuader d'éventuels cambrioleurs.

Gendarme HORN-HATRISSE Julien  
réfèrent gendarmerie auprès de la  
commune de MONTIGNY-LA-RESLE.  
COB SEIGNELAY  
Brigade de LIGNY LE CHATEL."



## La vie des Associations et des Clubs

### Montigny Loisirs

### Voici nos manifestations prévisionnelles :

<b>Samedi 5 octobre</b>	Rentrée littéraire avec Grégoire COURTOIS de la librairie Obliques à Auxerre • 17h30, salle 5 rue Gratto à Montigny
<b>Vendredi 11 octobre</b>	Atelier œnologie : Vins du Roussillon et vin doux naturels • 19h30, salle 5 rue Gratto à Montigny
<b>Samedi 12 octobre</b>	Conférence de Stéphane Bétremieux sur "Le chien à travers les âges. Une approche historique, artistique et littéraire de la relation entre l'homme et son ami fidèle" • 17h30, salle 5 rue Gratto à Montigny
<b>Samedi 2 novembre</b>	Concert « CHŒURS EN HARMONIE » à Avallon à 20h
<b>Dimanche 3 novembre</b>	Concert « CHŒURS EN HARMONIE » au Skeneteau à Monéteau à 16h
<b>Vendredi 21 novembre</b>	Soirée Beaujolais Nouveau • 19h30, salle 5 rue Gratto à Montigny
<b>Dimanche 24 novembre</b>	<b>Marches pour le TELETHON</b>
<b>Samedi 7 décembre</b>	Conférence de M <sup>me</sup> MASSE sur Carlo BUGATTI : Architecte et créateur italien. 1856-1940 : artiste, ébéniste, décorateur, créateur et fabricant de mobilier, de modèles d'orfèvrerie, d'instruments de musique italien, avec une prédilection pour l'Art nouveau • 17h30, salle 5 rue Gratto à Montigny
<b>Dimanche 15 décembre</b>	Concert de Noël dans l'église de Montigny à 17h

# Qi-Gong

L'association la Petite Tortue a été créée en 2015 par quelques passionnés qui pratiquaient le qi gong ou le zazen, activités de bien-être par excellence qui, par des exercices appropriés et spécifiques, visent à la recherche de la détente du corps, de l'émotionnel, de l'énergie.

Un nouveau bureau, présidé par Annie Rudent, vient d'être élu pour assurer le fonctionnement de cette association. Les objectifs sont très clairs: « Nous souhaitons en priorité augmenter le nombre de pratiquants, aussi bien du qi gong que du zazen, en rappelant que nos séances sont largement ouvertes à tous, à partir de 16 ans, explique la présidente.

Notre souhait est également d'étoffer les cours existants, à savoir qi gong le mardi soir et zazen le dimanche matin... Annie Rudent est épaulée par Patrick

Lebrun, trésorier, Nadine Truchy et Martine Lemot au secrétariat, Claude Moigne et Nelly Minard, membres du bureau.

Les Objectifs ont été atteints en cet année 2019. De 7 Participants nous avons été 11 membres en cet fin juin... Alors, on vous accueillera avec grand plaisir... A partir du 17 Septembre aux heures habituelles

## A savoir...

### Horaires :

qi gong : mardi de 20 h 30 à 22 heures,  
zazen : dimanche de 10 h 30 à 11 h 30.

### Contact :

qi gong : Nathalie Perreau  
Tél. 06.59.16.26.49  
zazen : Claude Moigne  
Tél. 06.88.54.35.74



## MONTIGNY-LA-RESLE

### Des activités nouvelles proposées cette année par Montigny-Loisirs

Extrait de l'Y. R.

Dimanche, de nombreux adhérents et amis de l'association Montigny-Loisirs étaient présents à la salle Gratto pour déguster la galette des Rois. La présidente, Francine Naudier, en a profité pour dévoiler les nouvelles activités qui viendront enrichir l'événement déjà large de celles qui sont proposées, de l'atelier bien-être à l'atelier œnologie, en passant par les danses contemporaines, les arts (peinture et aquarelle), l'art floral, le chant choral ainsi que les soirées et conférences à thèmes.



PRÉSIDENTE. Francine Naudier a dévoilé les nouveautés.

« Ce sera une année active pour l'ensemble vocal la Clef des chants, a-t-elle indiqué. Elle participera à un regroupement de chorales du secteur qui sera en concert à la basilique de Vézelay le 2 juin, à la collégiale et à l'église Saint-Symphorien de Treigny les 22 et 23 juin, au Skénéteau le 3 novembre. »

Autres nouveautés annoncées : un atelier « His-

toire des villages de Montigny et Villeneuve » animé par Michel Miguet, sur le thème « savoir d'où l'on vient pour savoir où nous voulons aller » ; la mise en place d'un partenariat avec l'association Ikona, avec une conférence le 30 mars sur « La naissance de Marseille » ; et l'organisation d'un concert avec Maltavern en partenariat avec la Grange de Beauvais... »

Site: [www.montignyloisirs.fr](http://www.montignyloisirs.fr)

## MONTIGNY-LA-RESLE ■ L'association propose des ateliers et des animations

# Montigny Loisirs ne chôme pas

Les différents ateliers auxquels s'ajoutent divers rendez-vous accueillent des habitants de tous âges. Du village bien sûr, mais également des alentours.

Fort d'un bilan global très positif, d'un nombre d'adhérents en augmentation (130 en 2018), de partenaires fiables et très motivés, l'association Montigny Loisirs entend bien continuer à vivre et à proposer de nombreuses manifestations et animations ponctuelles et des activités régulières, dans les domaines culturels, artistiques et de plein air.

### Cotisation en hausse

Les différents ateliers (art floral, arts créatifs, chant adultes et enfants, danse, bien-être), auxquels s'ajoutent les divers rendez-vous œnologie, actualité littéraire, randonnées, conférences, visites et autres, accueillent des habitants de tous âges. Du village bien sûr, mais aussi des alentours. Tous apprécient la qualité de ces moments de détente, de plaisir et d'enrichissement personnel.

La majeure partie de ces



BILAN. Le nombre d'adhérents est en augmentation. Ils étaient 130 en 2018.

Extrait de l'Y. R.

activités se déroulent dans la salle communale, la salle Gratto, que l'association

est la seule à utiliser régulièrement : « Jusqu'au 25 janvier 2018, l'utilisa-

tion de cette salle était gratuite. Or, depuis cette date, par délibération, le conseil municipal nous impose un tarif de location », précise l'une des responsables, qui explique ainsi l'augmentation de 5 € des cotisations pour 2020.

L'objectif étant de conserver des finances saines afin d'assurer le bon fonctionnement de la structure et de poursuivre sur sa lancée. ■

Contact. Tél. 06.84.49.56.01. Internet : [www.montignyloisirs.fr](http://www.montignyloisirs.fr)

### Les grands rendez-vous de l'année

Samedi 4 mai, visite de la ville d'Auxerre et soirée restaurant ; mercredi 8 mai, vente de plantes au vide-greniers de Villeneuve ; dimanche 2, samedi 22 et dimanche 23 juin, samedi 2 et dimanche 3 novembre, concerts les enfants de Chablis ; dimanche 3 août, la Nuit des étoiles ; samedi 7 septembre, concert Maltavern à la Grange de Beauvais ; samedi 21 septembre, conférence sur Saint-Germain l'Auxerrois ; samedi 5 octobre, rentrée littéraire ; samedi 12 octobre, conférence sur « le chien et l'homme » ; vendredi 15 novembre, soirée beaujolais nouveau ; dimanche 24 novembre, rando Téléthon ; samedi 7 décembre, conférence sur Carlo Bugatti ; dimanche 15 décembre, concert de Noël. ■

## MONTIGNY-LA-RESLE

# Le rire passionne le public

Invité par l'association Montigny-Loisirs, le président de l'Université pour tous de Bourgogne, Stéphane Bétrémieux, a su captiver son auditoire avec une intervention particulièrement documentée et intéressante sur « le rire à travers les âges » : un contre-pied à la mélancolie qu'il avait présentée en avril dernier. Une trentaine de personnes a ainsi suivi le conférencier qui, parcourant les siècles à



INTÉRESSÉ. Comme le public qui a suivi la conférence sur le rire...

travers les artistes, les auteurs, les textes religieux, a proposé une évocation culturelle, religieuse, historique, philosophique et artistique de ce phénomène que Rabelais qualifiait de « propre de l'homme » et Victor Hugo de « Soleil qui chasse l'hiver ». ■

Rendez-vous. Conférence le samedi 30 mars, à 17 h 30, à la salle des fêtes de Villeneuve-Saint-Salves. Marie-Claude Vittelet au 03.86.41.82.98. ■

Extrait de l'Y. R.

## MONTIGNY-LA-RESLE

### Une rentrée littéraire riche et variée



SÉLECTION. La présentation de sa sélection par Grégoire Courtois, comme d'habitude, ravi les participants.

Extrait de l'Y. R.

Samedi après-midi, invité par l'association Montigny-Loisirs à la salle Gratto, Grégoire Courtois, de la librairie Obliques à Auxerre, est venu présenter sa rentrée littéraire. Il est, en effet, bien difficile de faire un choix parmi les quelque 500 romans et autres récits parus en début d'année.

Entre coups de cœur, best-sellers et autres romans, français et étrangers, il a éclairé un auditoire particulièrement à l'écoute de ses commentaires. De l'écrivain Serbe Branimir Scepanovic et son roman *La bouche pleine de terre* à l'écrivaine française Véronique Ovalon roman *La bouche pleine de terre* à l'écrivaine française Véronique Oval-

dé pour *Personne n'a peur des gens qui sourient*, en passant, entre autres, par *L'autre côté* et *Hildegarde*, de Léo Henry, *Âpre cœur* de Jenny Zhang ou *Prémices de la chute* de Frédéric Paulin, le libraire a présenté une sélection d'une quinzaine de volumes parmi les bonnes sorties de l'année... ■

### Prochains rendez-vous.

Samedi 4 mai, visite de la ville d'Auxerre et soirée jazz au restaurant Cantallegria. Mercredi 8 mai, vente de plants au vide-greniers de Villeneuve-Saint-Salves. Samedi 7 septembre, concert de Maltavern à la grange de Beauvais. Contact : Marie-Claude Vittelet, au 03.86.41.82.98, ou Francine Naudier, au 06.84.49.56.01.

Contact : Marie-Claude Vittelet, au 03.86.41.82.98, ou Francine Naudier, au 06.84.49.56.01.



# Aux origines de Montigny

Pour rechercher les origines de Montigny, alors que les documents écrits sont très rares, voire inexistantes pour les périodes les plus anciennes, il convient de faire appel à l'archéologie et particulièrement aux prospections pour repérer les sites et les dater. Aussi faut-il arpenter les champs afin de trouver des indices, ce que j'ai fait à la fin des années 1950 et tout au long des années 1960.

## La mythique voie romaine,

Partant d'Auxerre, ce cheminement, après avoir traversé le Thureau de saint Denis et le lotissement du Fremier, rejoint la route nationale dont il emprunte ensuite le tracé. Cet axe jusqu'à la création en 1847, de la portion de nationale entre Jonches, Villeneuve et l'entrée de Montigny, constituait la route royale ou impériale qui allait d'Auxerre à Saint Florentin et bien au-delà. La rectitude du tracé n'est pas un gage de romanité et rien dans tout ce que j'ai pu observer sur le terrain, dans la toponymie ou encore dans la métrique ne laisse penser à sa grande antiquité. Il n'a d'ailleurs jamais été repéré comme tel dans les ouvrages traitant du sujet. La dénomination « voie romaine » au Fremier est donc erronée.

Evidemment les romains se déplaçaient mais utilisaient beaucoup plus de petits chemins qui irriguaient toute la Gaule que les assez rares « voies romaines » créées surtout pour favoriser le déplacement des troupes et du cursus publicus sur de grands axes.

## Des fermes réparties dans la campagne gallo-romaine :

En dehors de quelques villes et de bourgades assez peu nombreuses, la campagne gallo-romaine était parsemée d'établissements ruraux, souvent familiaux, isolés au centre de leurs terres : les *villae*.

J'ai pu localiser plusieurs de ces établissements sur le territoire de Montigny : trois sur les hauteurs qui dominent le bourg et un dans la petite vallée qui va en direction des Bordes.

Deux de ces sites se trouvent à proximité de sources (Boué et Connot), ce qui facilitait leur approvisionnement en eau. La troisième ferme, détruite aujourd'hui par la construction des habitations du Fremier, devait s'approvisionner en eau via un ou plusieurs puits. Il en allait de même pour la quatrième, celle du Ponceau. Dans tous les cas, il s'agit d'établissements modestes.

D'autres existent peut-être que je n'ai pas pu ou su localiser, comme par exemple, près de la fontaine de Billy

où l'on m'avait signalé la trouvaille, « autrefois », de monnaies anciennes mais où je n'ai jamais rien trouvé. Fable ou pratiques culturelles peu favorables à la prospection ?

## Des occupations humaines qui perdurent :

Ces *villae* se mettent souvent en place durant la seconde moitié du premier siècle de notre ère, peut-être dans deux cas sur un substrat celtique, pour s'éteindre en général au début du V<sup>e</sup> siècle. Encore que...

A Boué, la *villa* était toujours occupée à l'époque mérovingienne comme en témoigne la fouille de quinze tombes, qui ne constituent pas l'intégralité du cimetière. Cette nécropole rurale est bien datée par la découverte de trois éléments de ceintures en fer damasquiné, c'est-à-dire décorés par des incrustations de fils d'argent et de laiton (fin VI<sup>e</sup>, début VII<sup>e</sup> siècle).

Au Haut de Connot, la découverte d'un modeste atelier de potier atteste d'une occupation de la *villa* à l'époque carolingienne, plus précisément à la charnière des VIII<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècles.

## Et le village dans tout ça ?

La question se pose de savoir si à l'emplacement même du village un établissement gallo-romain existait.

Jamais les terrassements effectués dans le village n'ont livré de vestiges antiques. Pourtant, si l'on regarde la carte des sites et celle des bois avant le remembrement, Montigny en est l'épicentre où l'on se plairait à voir là aussi une villa. Absence témoignant d'une réalité historique ou des aléas de la recherche archéologique ?

## Un regroupement humain quand ?

Le village apparaît relativement tardivement dans les textes. Un Montiniacus est bien signalé dans



l'obituaire de la cathédrale d'Auxerre daté de la fin du X<sup>e</sup> siècle, mais il y a lieu d'être circonspect. En revanche, le village est attesté avec certitude, Montiniacum dans une charte de 1136. L'église dans sa partie la plus ancienne date également du XII<sup>e</sup> siècle. Un siècle charnière pour le Moyen Age.

On peut penser qu'il aura fallu attendre qu'un regroupement humain ait lieu dans le courant de l'époque carolingienne ou un peu plus tardivement encore pour voir l'apparition d'un embryon de village, avec ou sans villa préexistante. Au XII<sup>e</sup> siècle, Montiniacum va prendre l'allure de tout village médiéval : maisons groupées autour d'un centre constitué de l'église, du cimetière, d'un puits et d'une mare. Cette mare qui se trouvait dans l'angle nord-ouest de la place a été comblée en 1902, en même temps que le puits, alors que le cimetière devant l'église était relevé pour permettre l'aménagement de la place.

Jean-Paul Jacob

*Une version plus complète de ce texte, avec références bibliographiques et plus d'illustrations est consultable sur le site de la mairie : [www.mairie-montigny-la-resle-89.fr](http://www.mairie-montigny-la-resle-89.fr) et Facebook : [montignyaresleanimations](https://www.facebook.com/montignyaresleanimations)*



# Infos pratiques



Votre CPAM vous informe

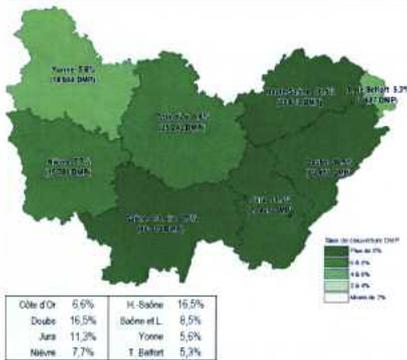
## Avez-vous votre DMP ?



**Gratuit et confidentiel, le Dossier Médical Partagé - ou DMP - est un carnet de santé numérique.** En France, déjà plus de 4,8 millions de DMP sont ouverts. Et dans l'Yonne ?

Le Dossier Médical Partagé (DMP) **facilite la prise en charge médicale**, par exemple en limitant le risque de mélanger des médicaments, les allergies ou les incompatibilités de traitements. Il permet aussi d'éviter les prescriptions et les examens inutiles.

**DMP : point de situation en avril**



L'Yonne connaît un taux de 5,6 % pour la population couverte par le DMP et près de 19 000 DMP ouverts.

**Gratuit et confidentiel**, le DMP permet d'accéder à ses informations médicales et de les partager avec les professionnels de santé **de son choix**.

**Un accès simple et sécurisé**. Seuls le patient et les professionnels de santé autorisés peuvent y accéder et l'alimenter.

Pour créer son DMP : [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr)

Pour accéder au Dossier Médical Partagé, il suffit de se connecter au site [dmp.fr](http://dmp.fr) ou de télécharger l'appli DMP (gratuite et sécurisée) pour consulter ou enrichir son DMP sur un smartphone ou une tablette.

**Le DMP a un caractère universel** : il est ouvert à tous, et accessible sur l'ensemble du territoire national.

Dans l'Yonne au 1<sup>er</sup> avril, 18 944 yonnais ont créé leur DMP, soit un taux de couverture de 5,6 % et le nombre augmente chaque jour !

En Bourgogne - Franche-Comté, 282 135 DMP sont ouverts au 1<sup>er</sup> avril, soit 10 %.

- ➔ 60 000 DMP sont attendus dans l'Yonne, et 522 000 DMP en Bourgogne Franche-Comté, avant la fin de l'année 2019.
- ➔ Environ 1,5 million de DMP sont attendus pour notre région d'ici 2022.

# DÉJECTIONS CANINES

De nombreux habitants se plaignent régulièrement et à juste titre des déjections canines qui envahissent trop souvent nos rues et nos trottoirs. Leurs devants de portes souillés démontrent d'un manque flagrant de civisme et de savoir vivre ensemble. C'est aux maîtres de ramasser les « cadeaux » de leur animaux, pas aux riverains. Merci de penser à nos piétons et à l'image de notre village dont nous sommes tous très fiers.

## JUSTE UNE QUESTION D'ÉDUCATION ...



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE DMP :**

- ☑ le site [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr),
- ☑ « DMP Info Service » au **0 810 331 133** (service 0,06 €/min + prix d'appel),
- ☑ Parlez-en à votre pharmacien,
- ☑ Demandez à un conseiller de votre CPAM en prenant **RDV au 36 46** (service 0,06 €/min + prix d'appel).

**DMP : LE DOSSIER MÉDICAL QUI GARDE EN MÉMOIRE TOUTES VOS INFORMATIONS DE SANTÉ.**

**OUVREZ-LE VITE**

## NOUVEAU SERVICE À MONTIGNY

**PROELEC | MULTI SERVICES |**

**Rémi BEUDET**

Electricité générale  
Basse et très basse tension  
Spécialiste photovoltaïque

**07 71 74 50 90**

**DÉPANNAGE 7J/7**  
AUXERRE + DÉPLACEMENT DPT 10-89-21

proelec multiservices@gmail.com  
[www.pro-elec-multiservices.fr](http://www.pro-elec-multiservices.fr)

## LEO VOUS TRANSPORTE

**leo.agglo-auxerrois.fr**

- Inscription ou renouvellement d'abonnement sur la e-boutique ;
- Consultation des informations pratiques pour tout connaître (horaires, plans, tarifs et plus encore) ;
- Coordonnées de contact pour toute question.

## Livraison groupée de Fioul

Vous souhaitez faire **DES ÉCONOMIES**  
Pensez-y et **INSCRIVEZ-VOUS**



Le groupement de commande de fioul de juin 2019, à Montigny La Reule, a totalisé 24400 litres pour 22 foyers avec un tarif de 0,828 €/litres pour l'ordinaire et 0,845 €/litres pour le supérieur (contre respectivement 0,908 €/litres et 0,932 €/litres en moyenne pour 1000 L).

Le prochain groupement est prévu pour Janvier 2020, vous souhaitez en bénéficier, n'hésitez pas à vous inscrire en renseignant le coupon ci-contre ou nous informer par courriel à [surores.remaud@gmail.com](mailto:surores.remaud@gmail.com), pour le 05 Janvier 2020 au plus tard.

**ATTENTION pour rappel il s'agit d'une date limite d'inscription à ne pas dépasser**, en effet de plus en plus souvent des retardataires s'inscrivent au-delà de la date, souvent par oubli, mais cela pose deux problèmes :

Le premier c'est que la quantité ajoutée n'est pas prise en compte sur la commande totale pour obtenir le meilleur prix groupement, qui ne peut pas être révisé une fois la commande validée, alors que les clients retardataires bénéficient tout de même du prix obtenu, ce qui est dommageable car plus la quantité totale est élevée au moment de la négociation, plus le prix du litre baisse et bénéficiera donc à tous de la même façon.

Le second problème c'est que cela nécessite de ma part de recontacter le fournisseur, souvent à plusieurs reprises, pour modifier le tableau de commandes, ce qui prend du temps autant pour moi que pour le fournisseur, car il faut être réactif, entre la commande et la livraison il n'y a en général que 48 h à 72 h maximum.

Il est donc impératif de respecter la date limite d'inscription et de bien préciser les périodes d'absence, pour que je puisse obtenir le meilleur tarif possible et déterminer une date précise de livraison qui convienne à tout le monde. Je compte sur votre sérieux et votre compréhension.

Ci-dessous Coupon à retourner pour le 05 / 01 / 20

Nom : ..... Prénom : .....

.....

Courriel (si vous en possédez un) : .....@.....

Adresse : .....

.....

Qualité du combustible que vous utilisez :  ordinaire  supérieur

Quantité à commander (en litres) : .....

Disponibilité pour la livraison :

une personne présente préciser :  matin  après-midi  tout le temps

clés déposées chez, préciser coordonnées : nom : .....

adresse : .....

.....

Courriel (si vous en possédez un) : .....@.....

Période d'absence : .....

## Horaires des Déchèteries de la C.A.A.

### Été du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<b>Branches</b>	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h - 12h30 13h30 - 18h	Fermé
<b>Monéteau</b>	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 19h	Fermé
<b>Venoy</b>	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h - 12h30 13h30 - 18h	Fermé
<b>Augy</b>	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	Fermé	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h	Fermé
<b>Auxerre</b>	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 19h	Fermé				

### Hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<b>Branches</b>	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé
<b>Monéteau</b>	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé			
<b>Venoy</b>	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé
<b>Augy</b>	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	Fermé
<b>Auxerre</b>	10h - 12h 14h - 17h	Fermé					

## Dates à retenir

**Dimanche 20 octobre :**

Repas des Aînés à 12h30 au Restaurant " Le Soleil d'Or "

**Lundi 11 novembre :**

Commémoration du Centenaire de la Guerre 14/18, à 11 h 30 Place de l'Eglise.

**Dimanche 08 décembre :**

Noël des enfants, à 14 h Salle Communale

## Numéros utiles

• Secours : .....	112
• Sans abri : .....	115
• Enfance maltraitée : .....	119
• Gendarmerie : .....	17
• Gendarmerie de Seignelay/Ligny/Chablis : ..	03 86 47 40 17
• Sapeurs pompiers : .....	18 - 112
• Centre 1 <sup>er</sup> intervention de Montigny : .....	03 86 41 86 77
• Adjudant Aurélien Beaufiles : .....	06 84 11 82 21
• SMUR : .....	15
• Centre hospitalier Auxerre : .....	03 86 48 48 48
• Centre anti-poison : .....	03 83 32 36 36
• Polyclinique Ste Marguerite : .....	03 86 94 49 49
• Mairie : .....	03 86 41 82 21
• Assistantes maternelles agréées : liste en mairie	
• Ecoles :	
Montigny maternelle : .....	03 86 41 80 13
Montigny primaire : .....	03 86 41 85 38
Villeneuve : .....	03 86 41 83 74
Centre de loisirs : .....	03 86 41 88 56
• Agence postale : .....	03 86 41 80 64
• Déchèteries :	
Augy : .....	03 86 53 62 33
Toucy : .....	03 86 52 10 64
Monéteau : .....	03 86 40 75 32
• SOS médecin : .....	0 820 89 00 00

- Cabinet médical à Ligny-le-Châtel - 16 et 18 Av. de Chablis :
- Masseur - Kinésithérapeute  
M<sup>me</sup> Vanessa DESJEUX-BENEDETTI.....03 86 47 26 49
- Ostéopathe  
M<sup>me</sup> Bérange PINSON .....07 70 11 56 66
- Pédicure - Podologue  
M<sup>r</sup> Benjamin METAYER .....03 86 43 00 71
- Diététicienne - Nutritionniste  
M<sup>me</sup> Mailys SANCHEZ.....06 82 17 22 84
- Sage femme  
M<sup>me</sup> Isabelle POITRAT-DAUVISSAT .....03 86 51 36 89
- Docteur BOULNOIS Damien : ..... 03 86 72 90 36 |- Docteur DUPUIS : ..... 03 86 47 43 20 |- Infirmières :
- M<sup>me</sup> Sylviane LIABEUF : ..... 06 72 19 09 83 - 03 86 98 03 14 |- M<sup>me</sup> Emmanuelle MAITROT : ..... 06 88 24 79 16 |- M<sup>me</sup> Céline MENISSIER : ..... 03 86 51 07 24 |- Maison de retraite " Gaston HOUSSIER " :
- 8, rue Reine de Sicile - LIGNY-LE-CHATEL : ..... 03 86 49 84 00 |- Pharmacien Ligny :
- Julien VARIOT - Pharmacie des Millésimes : ..... 03 86 47 40 21 |- Fax : 03 86 47 54 31
- Assistante sociale :
- M<sup>me</sup> ASTESANO : ..... 03 86 49 58 00 |- ADMR soins infirmiers : ..... 03 86 47 55 12 |- ADMR Héry : ..... 03 86 47 95 33 |